

Lycée des métiers de la maintenance Patu de ROSEMONT

72 rue Joseph HUBERT 97470 Saint-Benoit
Tél : 0262 92 95 20 Fax : 0262 50 01 71 Mail : ce.9740472v@ac-reunion.fr

INSCRIPTIONS Rentrée 2019-2020

Votre enfant a été affecté au Lycée Patu de ROSEMONT pour la rentrée scolaire 2019. Aussi, nous vous demandons de **vous présenter en grande salle de réunion**, muni du dossier d'inscription et des pièces demandées, selon le **planning ci-dessous** :

I- Calendrier

Dates	Sections	Divisions 2019/2020	Horaires
Mardi 2 juillet 2019	Bac Pro Métiers de la Sécurité C.A.P. Sécurité	2PMDS 2AS A et B	07h45 à 11h45
	C.A.P. Métiers du Bois C.A.P. Vente	2MEN / 2CHARP 2EVS 2ECMS	13h à 16h30
Mercredi 3 juillet 2019	Bac Pro Carrosserie Bac Pro Maintenance Matériels des Espaces Verts /Construction et Manutention/Agricoles Bac Pro Maintenance Equip. Industriels	2PCAR 2PMM TP/EV/AGRI 2PMEI	07h45 à 11h45
Judi 4 juillet 2019	Bac Pro Commerce Bac Pro Electro-technique	2PCOM 2PELEC A et B	09h00 à 12h00
	C.A.P. Carrosserie Bac Pro Mécanique Auto Bac Pro Menuiserie	2CAR Peint/Rép. 2PMVA A et B 2PMAG	13h à 16h30
vendredi 5 juillet 2019	C.A.P. Mécanique Véhicules Particuliers C.A.P. Métiers de la Mode Vêtement Flou C.A. P Maintenance Matériels des espaces verts /Agricoles	2MVP 2MMVF 2MM AGRI-EV	07h45 à 11h45
	Bac Pro Technicien Constructeur Bois Elèves réorientés (passerelle)	2PTCB	13h à 16h30
Lundi 8 juillet 2019	Inscription des élèves du 2nd Tour STS Maintenance des Systèmes	Tous niveaux BTS MS 1	08h30 à 12h30 14h00 à 16h30

II- Pièces nécessaires à l'inscription

POUR LA VIE SCOLAIRE

- Dossier d'inscription
- Assurance scolaire 2019-2020 (responsabilité civile)
- Notification d'affectation
- 4 photos d'identité récentes (avec au dos de la photo les nom, prénom(s) et classe de l'élève).
- Photocopies des pages écrites du livret de famille (parents et tous les enfants) si changement depuis l'année dernière.
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (recto verso) en cours de validité.
- Photocopie de la facture d'eau, d'électricité ou de téléphone de moins de 3 mois.
- Photocopie de la facture ou contrat de téléphone portable.

- Une photocopie de l'attestation de recensement pour les plus de 16 ans ou attestation JDC (Journée Défense et Citoyenneté) pour les plus de 18 ans
- Photocopie du justificatif de l'autorité parentale si l'enfant est placé
- La fiche « Dossier infirmier » remplie et signée
- Photocopie attestation sécurité sociale ou CMU
- Photocopie carnet de santé (pages des vaccins).
- Document du médecin scolaire à compléter



Les élèves affectés dans la **section Métiers de la Sécurité** devront fournir **OBLIGATOIREMENT** un **certificat médical attestant des aptitudes physiques**.

POUR LE SERVICE INTENDANCE

- L'original d'un RIB pour tous les élèves (indiquer nom, prénoms, et classe de l'enfant au dos)
- Pour l'inscription à la demi-pension, remplir la « fiche d'inscription à la demi-pension »
- *Chèque d'avance de 150€ pour l'internat libellé au nom de « Agent comptable du lycée Patu de Rosemont »*
- 1 photo (pour la carte DP ou cafétéria)
- Photocopie du justificatif de l'autorité parentale si l'enfant est placé
- Restitution carte cafétéria ou demi-pension pour les élèves quittant l'établissement (fin de cycle ou changement d'établissement)
- L'exeat ne sera remis que si la/les carte(s) est/sont restituée(s) sinon paiement de 6,00€ par carte (prévoir l'appoint ou chèque)

MAISONS DES LYCÉENS

- Adhésion à la Maison Des Lycéens (facultatif) 5 euros.

POUR L'ASSOCIATION SPORTIVE (UNSS) (facultatif)

- Autorisation parentale (ci-jointe) et certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- 2 photos et 10 euros

INTERNAT

Pour l'inscription à l'internat (Documents à compléter sur place)

Un dossier sera remis aux élèves qui désirent être internes, mais l'inscription se fera au lycée Amiral Bouvet selon les places disponibles. L'inscription au lycée Patu de Rosemont ne signifie pas que votre enfant est inscrit à l'internat du lycée Bouvet. Dans le cas où il obtient une place à l'internat, il faudra procéder à une deuxième inscription au lycée Bouvet. **L'élève devra obligatoirement avoir un correspondant à St Benoît ou aux environs immédiats.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

**L'ÉLÈVE DOIT ÊTRE PRÉSENT, OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNE DE SON REPRÉSENTANT
LEGAL**

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA RÉALISÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Le Proviseur

Goulam MALECK

